

## ECHOS DE LA COMMUNE



Photo de D. FLAMIN



### HORAIRES D'OUVERTURE

MAIRIE

ET

AGENCE POSTALE  
COMMUNALE



Lundi, Mardi, Jeudi	13h45 / 17h00
Mercredi	09h00 / 12h00 13h30 / 17h00
Vendredi	13h00 / 16h00

☎ : 04.74.76.00.64 – 📠 : 04.74.76.16.70

Mail : [nurieux.volognat@wanadoo.fr](mailto:nurieux.volognat@wanadoo.fr)

Site Internet : [www.nurieux-volognat.fr](http://www.nurieux-volognat.fr)

**Madame le maire reçoit tous les jours sur rendez-vous**

*Le maire, Arlette BERGER,  
et le conseil municipal  
vous souhaitent une année remplie de douceurs  
et une bonne santé pour profiter  
de ce que la vie offre de meilleur.*

*L'important n'est pas d'avoir  
beaucoup d'années dans sa vie,  
mais de mettre beaucoup  
de vie dans ses années.*

*Une pensée de J. F. Kennedy*



# VOTRE MAIRE

Bien chers concitoyens,

La crise sanitaire dure et nous met, toutes et tous à rude épreuve. Elle frappe l'ensemble de notre pays et se conjugue désormais avec une crise sociale et économique, qui nous touche parfois jusqu'au cœur de nos familles et amis les plus proches. Nos pensées vont vers eux pour leur souhaiter un prompt rétablissement.

Il est vrai, les efforts collectifs nécessaires impactent notre quotidien. Cette crise nous impose la distanciation, au risque de l'éloignement social, du chacun pour soi au risque de l'isolement

Et pourtant, nombre d'entre nous ont poursuivi leur action, dans la générosité, l'engagement, pour maintenir le service de proximité et le soutien aux plus isolés et fragiles.

Nos associations, nos commerçants, nos professeurs des écoles et professionnel éducatif, les membres du conseil municipal, nos agents communaux, chacune et chacun surmontant ses craintes et ses contraintes.

Je les remercie pour ce magnifique exemple de solidarité et de prévenance des autres.

Une fois de plus j'en appelle à la responsabilité de chacun pour respecter les gestes barrières encore en vigueur et vous inviter à la vaccination pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait.

C'est en jouant collectif que nous combattons ce virus !

C'est aussi en jouant collectif et en respectant les règles de savoir-vivre que notre commune continuera d'être belle.

Trop de fois nous déplorons des incivilités concernant la vitesse, les déjections animales, les déchets abandonnés aux 4 coins de la commune.

Une fois de plus j'en appelle au civisme et à la responsabilité de chacun.

Le samedi 04 décembre, nous avons retrouvé nos aînés pour un repas convivial avec toutes les précautions, au Bistro Grill le Mornay.

Pour ceux qui n'ont pas pu se déplacer, je souhaite qu'ils aient pu se faire plaisir avec les bons distribués par la mairie dans les boîtes aux lettres ou avec les produits de soin à l'accueil des maisons de retraite. COVID oblige !

La voirie du Chemin de Tréboyant sera terminée en mars (retard dû aux aléas climatiques).

Le conseil municipal a approuvé la convention avec l'Agence 01 pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage qui concerne le montage d'un accord cadre entretien de la voirie avec un programme pluriannuel de travaux sur 3 ans.

Pour une commune, le recensement de la population est très important., il se déroulera du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022.

Deux agents recenseurs sont nommés, Madame Julie CATOLINO et Madame Eloïse PERRIER.

Je vous remercie de leur réserver un bon accueil.

Un dépliant du patrimoine bâti est joint à cet « Echos de la Commune »

Il a été élaboré par Pascale PERNET et Marie Hélène DUSSUC (conseillères municipales)

Bonne découverte !

La fondation du patrimoine et l'association Histhoiria récoltent vos dons pour la chapelle. Merci à tous ceux qui le peuvent de nous aider pour ce devoir de restauration sans précédent.

En attendant 2022 qui sera une année riche sur le plan politique pour notre pays avec les élections présidentielles et législatives, gardons confiance en l'avenir et espérons que les prochains mois verront s'alléger les contraintes qui pèsent sur notre vie sociale et économique.

Le milieu associatif, je le souhaite, pourra à nouveau retrouver des moments de convivialité si utiles à la cohésion de tous.

Portez-vous bien et traversons cette crise sanitaire ensemble et unis.

J'ai une pensée pour tous ceux qui sont seuls, qui souffrent.

Que cette année 2022 soit teintée de sourires, de joies, de rires, d'échanges et d'engagements généreux.

Sentiments dévoués,

Votre maire,  
Arlette BERGER



# TRAVAUX

## FIBRE OPTIQUE SIEA

Le **Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA)** réalise actuellement des tranchées sur la commune afin de pouvoir passer par la suite les câbles de fibre, pour faire des remontées sur poteau, des interconnexions entre des chambres lorsqu'aucune connexion n'existe entre elles et le SIEA a besoin d'emprunter ce parcours...

Pour ce qui est de la pose de 2 poteaux, qui étonne, c'est le procédé lorsqu'il leur est impossible d'utiliser les poteaux existants pour des raisons de charge (un calcul de charge pour chaque poteau existant est fait systématiquement afin de déterminer si la charge du câble posé sera ou non supportée par ce-dernier)

La prochaine étape : le SIEA sera amené à tirer du câble de fibre optique et à poser des boîtes de fibre soit en souterrain soit en aérien (en suivant les parcours du télécom existant).

Madame La Préfète a visité le chantier de pose d'une armoire de desserte en fibre optique et testé une soudure fibre.

Des prises ont été ajoutées dans l'armoire pour alimenter Volognat et Peyriat.



## ANCIENNE POSTE

Le planning des travaux de l'ancienne poste est bien respecté :

- les démolitions intérieures sont terminées,
- les menuiseries en aluminium sont posées au 1<sup>er</sup> étage, le rez-de-chaussée est en cours,
- les plafonds et le passage de l'électricité au 1<sup>er</sup> étage sont finis,
- à l'heure actuelle, la plomberie est en cours.



Rez-de-chaussée



1<sup>er</sup> étage



Horloge

# ÉCOLE

## INSCRIPTION ÉCOLE – RENTRÉE 2022 / 2023

Les inscriptions à l'école, des enfants nés en 2019 et des nouveaux arrivants, pour la rentrée de septembre 2022 débuteront le 1<sup>er</sup> février 2022.

### Procédure :

#### Inscription en mairie

Prendre rendez-vous avec le secrétariat de mairie  
ou envoyer par mail à [nurieux.volognat@wanadoo.fr](mailto:nurieux.volognat@wanadoo.fr) :

- les coordonnées complètes du père et de la mère (nom, prénom, adresse postale, n° de téléphone fixe et portable et travail, adresse mail),
- adresse de l'enfant si les parents séparés/divorcés,
- la copie intégrale du livret de famille,
- la copie d'un justificatif de domicile,
- la copie d'une pièce d'identité d'un parent,
- la copie du carnet de santé (pages vaccins et maladies infantiles),
- une attestation CAF, qui indique le quotient familial pour des réductions éventuelles,
- préciser si l'enfant ira à la cantine et/ou périscolaires et s'il prendra le transport scolaire.



#### Puis admission à l'école de Nurieux-Volognat

Contactez l'école, Mme BOULMÉ (directrice) au 04.74.76.14.05, avant tout déplacement  
puis se présenter à l'école avec votre enfant.

Se munir :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie,
- du livret de famille,
- du carnet de santé de l'enfant.

## RAPPEL HORAIRE CANTINE / PÉRISCOLAIRES

### L'accueil de votre enfant à l'école est de 07h20 à 18h30

- PÉRISCOLAIRE LUNDI, MARDI, JEUDI ET VENDREDI : durant les périodes scolaires, à partir de 7h20 à 8h20 (heure d'accueil de l'école) et de 16h30 (heure de sortie des classes) à 18h30. **Il est impératif de respecter les horaires.**
- PÉRISCOLAIRE MERCREDI MATIN : de 07h30 à 12h30 pendant la période scolaire. **Avec une présence obligatoire de 8h30 et 11h30.**
- CANTINE : les lundis, mardis, jeudis, vendredis durant les périodes scolaires de 11h30 à 13h20.
- Les enfants absents la demi-journée à l'école ne seront pas admis à la cantine.

# REPAS DES AÎNÉS



## SAMEDI 04 DÉCEMBRE 2021

Le Bistro Grill de Mornay a régalé tous les anciens présents.

Chaque ancien qui n'a pas pu se déplacer a reçu un bon de 40 € à dépenser dans les commerces de la commune.

Nos malades en maison de retraite n'ont pas été oubliés et ont reçu un petit présent pour adoucir leur séjour.

# COMMERCES

## « BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR CHEZ THOM »

C'est fort de plusieurs années d'expérience dans le métier que le sympathique Thomas et sa non moins sympathique compagne Sandy aidés de leur apprenti Valentin reprennent la boucherie-charcuterie de Nurieux-Volognat fermée depuis plusieurs mois.

Ainsi la **boucherie-charcuterie-traiteur CHEZ THOM** voit le jour le 03 avril 2020.

Thomas ne travaille qu'avec de la **viande 100% locale** et s'approvisionne dans un rayon de 30 kilomètres.

Thomas propose aussi des produits « **faits maison** » tels que les saucisses, les merguez, des terrines, du saucisson et un fameux pâté en croûte ainsi que des plats préparés (paëlla...) et de la viande rôtie.

Vous trouverez aussi un dépôt de pain de la ferme de Maxime VERNOUX de Crépiat, le Safran de Mélanie et Steeve MARCHAND, du fromage et des yaourts de la ferme de Peyriat, du miel de Peyriat ainsi que des bières locales.

De plus, le coin épicerie propose des produits de première nécessité et un peu plus, tels que des cafés et tisanes artisanales.

Sur demande, Thomas et Sandy vous prépareront des plateaux de charcuteries, salades et buffets froids et font quelques livraisons à domicile dans le village pour les personnes à mobilité réduite.

Enfin, Thomas et Sandy ne sont pas en manque d'idées : ils vont développer la partie traiteur et lancer la vente de sandwich.

La boucherie CHEZ THOM est ouverte du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 15h30 à 19h00. N'hésitez pas à pousser la porte.

*Article établi par Ghislain COUDEYRE, conseiller municipal*



## RESTAURANT « BISTRO GRILL LE MORNAY »



« Merci de votre fidélité au cours de cette période compliquée liée au contexte sanitaire. Tous nos meilleurs vœux de bonheur, de santé pour cette nouvelle année.

Que 2022 puisse nous rassembler dans la convivialité autour d'une table pleine de gourmandises. Une cuisine maison concoctée avec amour du métier par notre chef « Christophe », simple, fraîche et authentique.

Au plaisir de vous accueillir à la table du MORNAY !!! »

*Article établi par Hinanui PIETRI, gérante*

## BOULANGERIE « LE FOURNIL DE NURIEUX »

« Durement impactés par la crise sanitaire, et n'ayant trouvé aucun repreneur, nous vous informons de la fermeture de la boulangerie.

Nous remercions les clients qui nous ont été fidèles jusqu'au bout. »

*Article établi par Florence et Olivier EMERAT, gérants*

Nous avons savouré les pains, viennoiseries et pâtisseries. Merci à Florence et Olivier.





# EXPRESSION LISTE MINORITAIRE

« Madame, Monsieur,

Au début de cette nouvelle année, je vous présente tous mes vœux, le meilleur pour vous et tous vos proches, en espérant que cette pandémie nous laisse enfin retrouver une vie normale et que chacun et chacune puissent profiter pleinement de tous les siens.

Simone Benoit, Maire de Nurieux-Volognat de 1983 à 1995, est décédée le 14 Novembre dernier. Née à Volognat le 9 Octobre 1924, elle fit de brillantes études puis effectua une carrière dans l'éducation nationale. Professeur de lettres, elle prendra la direction de différents établissements ( Grenoble, Lons Le Saunier ) pour terminer son parcours comme proviseur au Lycée La Martinière à Lyon.

Lors des élections municipales en 1983, Henry Massonnet, maire, et son équipe ne se représentent pas, laissant la place à des candidatures isolées, qui se regroupent pour le second tour et demandent à Simone Benoit de les rejoindre pour prendre la place de Maire. Elle fut élue sans difficulté, et restera à la tête de la Commune pendant deux mandats jusqu'en juin 1995.

Elle mit toutes ses qualités au service de ses concitoyens, particulièrement ses connaissances, sa rigueur, sa culture, et s'adapta très vite à sa nouvelle fonction, qui lui apporta le respect et l'estime de tous les élus.

On lui prête surtout son attachement au patrimoine par sa participation dans la confection d'un inventaire cantonal du patrimoine et les travaux de la rénovation de la Chapelle de Mornay, mais son implication dans la Commune a permis de réaliser de nombreux projets: reprise de l'étude du Plan d'Occupation des Sols qui fixera les conditions de développement de notre Commune ( 1986 ), aménagements routiers ( ancienne gare, parking route de berthiand, traversée de Volognat avec mise en séparatif des réseaux,...), regroupements des écoles sur le site actuel avec extension pour classes maternelles et la création d'une cantine (1990 ), création de la zone artisanale de Sétalagne et implantation de l'usine FOS ( actuellement MCM ) puis d'autres, création du stade municipal, enfouissement des réseaux aériens, favorisera la réalisation de lotissements privés ( Les Peupliers, Le Grand Verger ) et bien d'autres actions dans l'intérêt de notre commune. Elle fût aussi vice-présidente de la Communauté de Communes des Monts Berthiand et participa activement à sa création.

Personnalité attachante, intarissable sur tout ce qui touchait au patrimoine ou à l'histoire de la commune ou du canton, elle a fortement contribué au développement de Nurieux-Volognat, j'ai eu beaucoup de plaisir à travailler à ses côtés, elle m'a beaucoup appris et j'en garde un très bon souvenir.

L'année 2022 débute avec de nouvelles contraintes sanitaires, dans lesquelles il n'est pas toujours facile de s'y retrouver. Le respect des gestes barrière et le port du masque restent les mesures indispensables, avec le vaccin qui devrait permettre d'atteindre l'immunité collective. Protégez-vous et prenez soin de vous.

Cordialement.

Michel Genoux, Maire-Honoraire de Nurieux-Volognat, conseiller municipal. »

Texte et signature transmis et retranscrits intégralement

~ ~ ~ ~ ~

## **Article 24 règlement : Bulletin d'information générale**

### *1. a) Principe*

L'article L 2121-27-1 du CGCT) dispose : « Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale **sur les réalisations et la gestion du conseil municipal**, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur. » Au 1<sup>er</sup> mars, ce seuil sera de 1 000 habitants. Ainsi le bulletin d'information comprendra un espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité et ce dans les conditions suivantes :

**1/15<sup>e</sup> de l'espace total de la publication, sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, sera réservé à la minorité :1 conseiller sur un conseil municipal de 15 membres.**

### *1. b) Modalité pratique*

Le maire ou la personne désignée par lui se charge de prévenir le groupe représenté au sein du conseil municipal au moins 5 jours avant la date limite de dépôt en mairie des textes pour le journal municipal.

### *1. c) Responsabilité*

Le maire est le directeur de la publication. La règle qui fait du directeur de publication l'auteur principal du délit commis par voie de presse est impérative. Elle signifie que le responsable de la publication a un devoir absolu de contrôle et de vérification qui, s'il n'est pas assuré dans sa plénitude, implique l'existence d'une faute d'une négligence ou d'une volonté de nuire. Par conséquent, le maire, directeur de la publication, se réserve le droit, le cas échéant, lorsque le **texte proposé par le groupe minoritaire, est susceptible de comporter des mensonges, des manipulations es allégations à caractère injurieux ou diffamatoire, d'en refuser la publication. Dans ce cas, le groupe en sera immédiatement avisé.**

# RECENSEMENT DE LA POPULATION

DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022

## A quoi ça sert ?

- Grâce aux données collectées lors du recensement de la population, les petits et les grands projets peuvent être pensés et réalisés. Les résultats du recensement constituent une aide essentielle pour la prise de décision en matière de politique publique.
- Connaître la population de chaque commune
- Définir les moyens de fonctionnement des communes
- Prendre des décisions adaptées pour la collectivité
- Bénéficier de la dotation globale de fonctionnement, versée par l'état, qui est due en fonction du nombre d'habitants



Julie CATOLINO



Eloïse PERRIER

## Comment ça marche ?

L'Insee forme le personnel communal concerné par l'enquête et participe à la formation des agents recenseurs. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre une notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site [Le-recensement-et-moi.fr](http://Le-recensement-et-moi.fr). Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent

- les questionnaires papier,
- une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

La commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements à recenser.

**Le respect de la confidentialité des données par tous les acteurs de la collecte est prescrit par la loi.**

# ÉTAT CIVIL

2020 / 2021

Depuis 2018 et l'application de la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), la collectivité est tenue de récolter le consentement préalable des intéressés ou des représentants légaux pour la publication de ces événements (naissances, mariages, PACS et décès) sur le bulletin municipal.

## *Naissances*

06.03.2020 ~ Leopoldo DOS SANTOS ESPIRITO  
11.06.2020 ~ Julia GONCALVES  
24.08.2020 ~ Ahmet SAHBAZ  
21.11.2020 ~ Édén JACQUIOT  
25.01.2021 ~ Marin BESSE  
19.02.2021 ~ Hélinore MOIROUX



21.03.2021 ~ Gabin RETAMAL  
15.04.2021 ~ Emmy DETROYAT  
16.04.2021 ~ Mehmet ALTUN  
02.07.2021 ~ Noa PAIVA  
01.08.2021 ~ Léonore TOULISSE  
12.11.2021 ~ Andréa FOGOLA

## *Mariages*

10.09.2020 ~ Damien PELLIEUX et Marie CICONA-BURGAT  
28.08.2021 ~ Alexis PETROD et Aline LANAU  
25.09.2021 ~ Yoann CAILLET et Alma BEGIC



## *PACS*

06.05.2021 ~ Jordan LIEZ et Manon BESILLON  
25.11.2021 ~ Luke HAMILTON et Freya MALLALIEU  
28.12.2021 ~ Virgile BLANCHARD et Océane WOZNIAK



## *Décès*

29.02.2020 ~ Cristina MADEIRA-CARDOSO  
16.03.2020 ~ Gulferuze TEMEL (ép. ORALE)  
12.05.2020 ~ Maurice HUBERT  
14.06.2020 ~ Franck ALLÉGRET  
15.06.2020 ~ Jean Claude PONCET  
09.07.2020 ~ Roger GARROUY  
30.08.2020 ~ Daniel JOANIN



26.10.2020 ~ Simone LANDRY (ép. DUBOURGET)  
26.11.2020 ~ Jean-Pierre BURGAT  
25.12.2020 ~ Juliette BORNAREL (ép. ROTA)  
13.04.2021 ~ Raymond PONCET  
06.07.2021 ~ Monique GERBET (ép. TARRARE)  
13.08.2021 ~ Philippe DE CHIVRÉ  
11.09.2021 ~ Frédéric LARTILLOT

Nous avons une pensée reconnaissante pour Simone BENOIT, maire de Nurieux-Volognat de 1983 à 1995, décédée à Lyon le 14.11.2021.

# CARTE D'IDENTITÉ / PASSEPORT

Pour une 1<sup>ère</sup> demande ou un renouvellement de carte d'identité et de passeport :

- Faire une pré-demande sur le site [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr) et conserver le numéro d'enregistrement du dossier
- Prendre rendez-vous dans une mairie équipée (voir ci-dessous) pour une prise d'empreinte
- 1 photo d'identité non découpée et sans lunette
- Justificatif de domicile
- Votre ancienne carte d'identité ou passeport
- Pour le passeport, 1 timbre fiscal. Personne majeur : de 86€ / entre 15 et 17 ans : 42€ / moins de 15 ans : 17€

La mairie de Nurieux-Volognat n'a pas l'équipement nécessaire. Les demandes peuvent se faire dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil.

Voici les mairies habilitées, dans un rayon de 30km à vol d'oiseau :

- Bourg-en-Bresse : 04.74.45.71.95
- Nantua : 04.74.75.20.55
- Oyonnax : 04.74.77.00.06
- Peronnas : 04.74.32.31.50
- Plateau d'Hauteville : 04.74.40.41.80
- Valserhône : 04.50.56.60.60



# ÉLECTIONS

## INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Les modalités d'inscription sur les listes électorales se font depuis 2019 en ligne sur le site

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>.

L'inscription est possible jusqu'au mercredi 02 mars 2022 en ligne et vendredi 04 mars 2022 en mairie.

Vous avez la possibilité de vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales depuis le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>.

## ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

Les deux tours des prochaines élections présidentielles auront lieu les dimanches 10 et 24 avril 2022, et les législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.

## PROCURATION

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France.

- Un nouveau modèle de Cerfa doit être renseigné pour établir ou résilier une procuration et **obligatoirement** validée dans les commissariats de police, gendarmeries, tribunaux et consulats ; si les adresses postales ne sont plus demandées, le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire.

- L'électeur peut retrouver son NNE sur sa carte d'électeur mais aussi sur le module « interroger sa situation électorale » (ISE) de [service-public.fr](https://www.service-public.fr).

Le module ISE permet également à tout électeur de retrouver les informations concernant les procurations qu'il a données ou reçues.

- Types de procurations :

Téléprocédure « Maprocuration » : procuration en ligne, **obligatoirement** validée dans les commissariats de police, gendarmeries, tribunaux et consulats (utilisable par les Français de l'étranger)

Cerfa papier : complété dans les commissariats de police, gendarmeries et tribunaux.

## Élections 2022

• **Présidentielle : 10 et 24 avril**

• **Législatives : 12 et 19 juin**

# INFOS DIVERSES

## DÉCHETTERIE IZERNORE

La déchetterie, compétence Haut-Bugey Agglomération, est un espace aménagé, gardé et clôturé conçu pour permettre aux usagers d'effectuer eux même le tri de leurs déchets en les déposant dans des bennes et conteneurs. La présence d'un gardien favorise un tri de qualité. **Ce service est gratuit.**



### Quels objets sont collectés ?

Pneumatiques, ferrailles, déchets d'ameublement, bouteilles en verre ou en plastique, vêtements, huiles moteur, piles usagées ou batteries, gravats, déchets électroniques et électroménagers, déchets verts (sauf professionnels), cartons. Les déchets ménagers spéciaux sont également acceptés (sauf professionnels) : peintures, colles, vernis solvants, bombes aérosols, produits phytosanitaires, radiographies, déchets d'éclairage, huiles alimentaires.

### HIVER (du 01.11.2021 au 31.03.2022) :

Du lundi au jeudi : 14h00 - 17h30  
Vendredi et samedi : 09h00 - 12h et 14h - 17h30

### ÉTÉ (du 01/04/2022 au 31.10.2022) :

Du lundi au jeudi : 14h00 - 19h30  
Vendredi et samedi : 09h00 - 12h et 14h00 - 19h30

Fermée les dimanches et jours fériés.

ZI Sur Champagne – Route de Champ Biolay – 01580 IZERNORE / Tél. : 04 74 75 05 26

Site Internet : [www.hautbugey-agglomeration.fr/dechetteries.html](http://www.hautbugey-agglomeration.fr/dechetteries.html)

~~~~~

## COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

**Pour rappel**, la collecte des ordures ménagères a lieu le mercredi matin. N'oubliez pas que les poubelles sont à mettre en bordure de route le mardi soir.

**CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT**

### Mémo tri

| Verre | Tous les emballages & tous les papiers | Ordures ménagères | Compostage | Déchetterie |
|-------|----------------------------------------|-------------------|------------|-------------|
|       |                                        |                   |            |             |
|       |                                        |                   |            |             |

**Trier, c'est donner une seconde vie à nos déchets !**

**HAUT BUGEY** AGGLOMÉRATION  
www.hautbugey-agglomeration.fr  
www.organom.fr

Déchetteries :  
• ZI sur Champagne - Route de Champ Biolay - 01580 IZERNORE  
• Veyziat - Route de Thoirette - 01100 OYONNAX  
• ZA - La Cornella - Hauteville-Lompnes 01110 PLATEAU D'HAUTEVILLE

**organom**  
SYNDICAT INTERCOMMUNAL / AIN  
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGÈRES

## Le numérique & vous : des conseillers pour vous aider !

**ATELIERS COLLECTIFS (8 PERS.)  
GRATUITS & OUVERTS À TOUS**

Comprendre  
le mode d'emploi  
d'Internet

Prendre  
en main votre  
ordinateur,  
smartphone  
ou  
tablette

Gérer  
vos mails

Accompagner  
votre enfant  
dans  
sa scolarité

Sécuriser  
vos achats  
en ligne



**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE**  
France  
services

**HAUT  
BUGEY**  
AGGLOMÉRATION



« Haut-Bugey Agglomération, en partenariat avec les communes de son territoire, souhaite offrir à ses habitants un accompagnement réel et personnalisé sur les outils numériques. En effet, tout est quasi dématérialisé aujourd'hui et une partie de la population se retrouve coupée d'une offre de services publiques ou privées de base. C'est donc un véritable accès à une « vie normale » que nos conseillers vont permettre aux habitants en difficulté face aux nouveaux usages numériques, que ce soient sur ordinateur, smartphone, tablettes... »

Jean DEGUERRY - Président de Haut-Bugey Agglomération

## Comment ça fonctionne ?

Odile fait partie des 5 conseillers numériques du territoire du Haut-Bugey.



«

Je propose des ateliers collectifs gratuits (8 personnes maximum) ouverts à tous et pour tous vos besoins en numérique.

Je serai sur les communes de Béard-Géovreissiat, Bolozon, Brion, Matafelon-Granges, Ceignes, Izernore, Leyssard, Nurieux-Volognat, Peyriat et Samognat.

Vous pouvez me retrouver à :

- La Mairie d'Izernore (Place de la résistance) »

## Contact



**Votre conseiller numérique : Odile VERDURE**  
Mairie d'Izernore  
Place de la résistance 01580 Izernore  
06 76 45 06 73 / [conseillernumvo@hautbugey-agglomeration.fr](mailto:conseillernumvo@hautbugey-agglomeration.fr)

# Le numérique & vous : des conseillers pour vous aider !

**ATELIERS COLLECTIFS (8 PERS.)  
GRATUITS & OUVERTS À TOUS**



**CONSEILLER  
NUMÉRIQUE  
France  
services**

**HAUTBUGEY**  
AGGLOMÉRATION



NOM  Prénom

Ville, village (Précisez le hameau)

Téléphone  Mail

## INFORMATIONS

Tranche d'âge  -18 ans  18-25 ans  26-35 ans  36-49 ans  50-60 ans  61-70 ans  71 ans et +

Activités  Etudiant  Actif  Retraité  Sans activité

## VOTRE MATÉRIEL

Quel(s) outil(s) utilisez-vous ?

Tablette  Smartphone  Ordinateur fixe  
 Ordinateur portable  Ardoiz® La Poste

Avez-vous accès à Internet chez vous ?

Oui  Non

Si oui, comment ?

Wi-Fi  Ethernet  Forfait + dé 4G  Je ne sais pas

## CONCERNANT VOTRE PRATIQUE, SAVEZ-VOUS ?

Allumer et éteindre un ordinateur ?

Oui  Non

Utiliser la souris et le clavier ?

Oui  Non

Réduire une fenêtre ?

Oui  Non

Relier votre appareil à Internet ?

Oui  Non

Lancer un navigateur Internet ?

Oui  Non

Faire une recherche sur Internet ?

Oui  Non

Envoyer un mail ?

Oui  Non

Insérer une pièce jointe ?

Oui  Non

Faire des appels en visio ?

Oui  Non

Remplir un formulaire en ligne ?

Oui  Non

Créer un mot de passe sécurisé ?

Oui  Non

Réaliser des achats en ligne ?

Oui  Non

Organiser vos fichiers sur l'ordinateur ?

Oui  Non

Utiliser un logiciel de traitement de texte ?

Oui  Non

Gérer les paramètres de confidentialité ?

Oui  Non

Utiliser un GPS ?

Oui  Non

## SOUHAITEZ-VOUS ÊTRE FORMÉ SUR DES THÉMATIQUES PARTICULIÈRES ?

Prise en main d'équipement informatique (PC, tablette...)

Gérer et sécuriser ses fichiers

Utiliser / créer une boîte mail

Apprendre à faire des achats en ligne

Autre (précisez) :

Naviguer sur Internet / Faire des recherches

Utiliser les réseaux sociaux / Communiquer

S'initier au traitement de texte

Accompagner son enfant dans sa scolarité

**VOULEZ-VOUS PARTICIPER À UN ATELIER ?  
LES PLACES SONT LIMITÉES, PENSEZ À VOUS INSCRIRE.**

Oui  Je viens avec mon matériel

Si oui, selon quelle(s) disponibilité(s) ?

Lundi  Mardi  Mercredi  Jeudi  Vendredi

Quel(s) créneau(x) horaire(s) ?

9h30-11h30  12h-14h  14h-16h  17h-19h

Si votre niveau en numérique est avancé et si vous souhaitez vous impliquer bénévolement, nous recherchons des candidat(e)s pour encadrer des ateliers à nos côtés, en tant qu'animateur bénévole de l'Internet. Vous serez formés par nos soins.

## VOS REMARQUES

MERCI DE DÉPOSER CE QUESTIONNAIRE DANS LES URNES PRÉVUES DANS LES MAIRIES ET CENTRES SOCIAUX DE HAUT-BUGEY AGGLOMÉRATION. PLUS D'INFORMATIONS : [WWW.HAUTBUGEY-AGGLOMÉRATION.FR](http://WWW.HAUTBUGEY-AGGLOMÉRATION.FR)